

commerce et le transport, le Canada renie sa signature, au grand dam des écologistes.

«Il faut traiter les déchets toxiques sur leur site de production, avec des unités mobiles. Le principe du pollueur-payeur doit s'appliquer», martèle Ursula Larouche, du CRE Saguenay-Lac Saint-Jean.

L'industrie environnementale juge cette approche irréaliste. «Trop cher. Les industriels vont envoyer les toxiques dans les provinces moins exigeantes. Ça va tuer l'industrie québécoise de l'environnement et il ne se fera pas de recherche de procédés d'élimination sécuritaire. On ne sera pas plus avancé», réplique Philippe Guérin, ingénieur chez Cintec Environnement.

Vic Shantora, responsable du dossier des déchets toxiques à la Commission de coopération environnementale de l'ALÉNA, s'impatiente : «Je ne sais pas comment on peut accélérer les actions, mais il faut aller vers un traité global d'élimination de la production de ces toxiques.» Mais les membres de l'ALÉNA, le Canada, les États-Unis et le Mexique, refusent de prendre le problème à bras le corps. M. Shantora mise sur le 4^e Sommet de la Terre, à Johannesburg (Afrique du Sud), en 2002, pour que s'implantent des règles contraignantes et uniformes.

Rio+10

Deux conceptions du développement s'affronteront lors du 4^e Sommet de la Terre popularisé sous l'appellation de Rio+10 : comment la mondialisation peut-elle contribuer au développement durable et assurer un partage plus équitable? Comment atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté fixés par la Déclaration du Millénaire³ de l'ONU?

Lors des sommets de Stockholm (1972), Nairobi (1982) et Rio de Janeiro (1992), le

milieu des affaires s'était contenté de rencontres parallèles. Pour le sommet de Johannesburg, du 26 août au 4 septembre 2002, les multinationales réclament de s'asseoir à la table des négociations avec les chefs d'États.

Le grand patron de Shell, Sir Mark Moody Stuart, préside le comité de financement du Sommet de Johannesburg. Le co-

nesburg, le PNUED défendra le droit pour tous à la terre, à l'eau, à l'énergie. Le PNUED réclamera aussi un accès aux soins de santé et des actions concrètes pour juguler la pandémie du SIDA.

L'Organisation mondiale du commerce (OMC), à Doha (Qatar), en novembre 2001, a cédé aux demandes de libéralisa-

L'ALÉNA a condamné le Canada à 50 millions \$US de dommages pour avoir voulu interdire l'importation de déchets toxiques en Alberta.

mité a été mis en place par l'International Chamber of Commerce et le World Business Council for Sustainable Development. Il travaille de concert avec le Programme des Nations unies pour l'environnement et le développement (PNUED), présidé cette année par David Anderson, le ministre canadien de l'Environnement. Certains estiment que cette contribution est essentielle pour un virage réel en faveur d'un développement durable. D'autres y discernent l'influence des milieux d'affaires pour mieux retarder les changements souhaités.

Sécurité des populations, développement et sauvegarde de l'environnement sont désormais indissociables. À Johan-

nesburg, le PNUED défendra le droit pour tous à la terre, à l'eau, à l'énergie. Le PNUED réclamera aussi un accès aux soins de santé et des actions concrètes pour juguler la pandémie du SIDA.

Toutes ces questions seront évoquées bien avant Johannesburg, lors de la rencontre des ministres des Finances des 143 pays membres de l'OMC, à Monterrey, au Mexique, en mars 2002, première rencontre majeure depuis la conférence de Doha et le début d'une nouvelle phase de négociations mondiales sur le libre-échange. □

1. La Convention de Bâle vise le contrôle des mouvements transfrontaliers des matières dangereuses, principalement des pays industrialisés vers les pays du Tiers-Monde. Ratifiée par 102 pays en 1992, les États-Unis ont toujours refusé de la signer.

2. La Convention de Stockholm, en mai 2001, a créé un programme pour l'élimination des 12 produits organiques persistants (POP) jugés les plus dangereux.

3. La Déclaration du Millénaire a été adoptée à l'ONU par une Assemblée générale spéciale des chefs d'États de 147 pays, le 8 septembre 2000. Ils se sont engagés à réduire de moitié le nombre de pauvres dans le monde (les personnes vivant avec moins de 1\$ par jour) d'ici 2015. Les puissances occidentales ont aussi accepté d'envisager l'annulation de la dette des pays les plus pauvres.



Pour en savoir plus

■ www.canada2002earthsummit.gc.ca

Informations sur le Sommet de la Terre de 2002.

■ www.digicom.qc.ca/cre02
Conseil régional de l'environnement Saguenay-Lac-Saint-Jean. (418) 662-9347

■ www.hcwh.org
Healt Care Without Harm

■ www.iccwbo.org
International Chamber of Commerce.

■ www.basd-action.net
World Business Council for Sustainable Development.

■ www.abacom.com/~cree
Conseil régional de l'environnement de l'Estrie. (819) 662-9347

■ www.ec.gc.ca/pdb/inrp
Inventaire national des rejets polluants du Canada.

■ www.epa.gov/tri
L'inventaire national des rejets toxiques des États-Unis.

■ www.ipen.org
International POPs Elimination Network, site éducatif et accessible en français.

■ www.greenpeace.org
Documentation détaillée sur les cinq continents

■ www.unep.org
Programme des Nations unies sur l'environnement.

■ www.basel.int
La Convention de Bâle sur l'élimination des produits toxiques par l'industrie.